CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E136802** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2027**

ÉDITÉ LE 30/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1996

Raison sociale : LES CHARPENTIERS DE TRADITION

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 23/10/2026

Capital : 7 622

1243 ROUTE DE MANOSQUE
04110 REILLANNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC manosque

Siret : 403 141 914 00032

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 9136396

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 104103428 C 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 104103428 C 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 04 92 76 51 08 **Fax :**

Portable : 06 70 64 58 85

Responsabilité légale :
ALLIAUD FLORIAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : contact@lescharpentiersdetradition.com

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 612 087 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	5	27/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 11:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E136802** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2027**

ÉDITÉ LE **30/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1996
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 23/10/2026
Capital : 7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC manosque

Siret : **403 141 914 00032**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 9136396

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 104103428 C 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 104103428 C 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **LES CHARPENTIERS DE TRADITION**

1243 ROUTE DE MANOSQUE
04110 REILLANNE

Téléphone : 04 92 76 51 08 **Fax :**
Portable : 06 70 64 58 85

Site Internet :
E-mail : contact@lescharpentiersdetradition.com

Responsabilité légale :
ALLIAUD FLORIAN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	27/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

30/10/2026 11:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.